

**PROCÈS-VERBAL**  
**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 MAI 2024**

Le lundi 6 mai 2024 à 20h00 s'est tenu au bureau municipal de Sainte-Jeanne-d'Arc, la séance régulière du conseil sous la présidence de madame Denise Lamontagne, mairesse.

Étaient présents et formaient quorum, madame Anny-Pier Routhier, messieurs Pierre Boudreault, Michel Chiasson, Berthold Allard, Claude Kenty et Rogatien Boulianne.

Était également présent monsieur Sébastien Desrosiers, directeur général, greffier-trésorier.

**24.05.054      LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**Il est proposé par** monsieur Michel Chiasson, **et accepté à l'unanimité**, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'y inscrire de nouveaux items jusqu'à épuisement de l'ordre du jour.

**24.05.055      LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 AVRIL 2024**

**Il est proposé par** monsieur Berthold Allard d'exempter le conseil de lecture du procès-verbal de la séance régulière du 8 avril 2024 et de l'accepter tel quel.

**Accepté à l'unanimité.**

**24.05.056      LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 AVRIL 2024**

**Il est proposé par** monsieur Pierre Boudreault d'exempter le conseil de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 avril 2024 et de l'accepter tel quel.

**Accepté à l'unanimité.**

**24.05.057      LISTE DES COMPTES – LISTE NO 4 – AVRIL 2024**

**Il est proposé par** monsieur Michel Chiasson

**D'accepter** la liste de comptes numéro 4, avril 2024, au montant total de 158 572.61\$, démontrant une liste des comptes payés au montant de 22 800.25\$, une liste des salaires payés au montant de 15 748.04\$, une liste des comptes à payer au montant de 120 024.32\$ et d'autoriser la greffière-trésorière adjointe à payer les comptes.

**Adopté à l'unanimité.**

**24.05.058      CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

**24.05.059 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 253-2024 CONCERNANT LES COMPTEURS D'EAU**

**Attendu que** la municipalité adhère à la stratégie québécoise d'économie d'eau potable Horizon 2019-2025.

**Considérant que** la municipalité doit avoir terminé l'installation des compteurs d'eau d'ici septembre 2024 sous peine de pénalités sur les différents programmes de subvention tel que PRIMEAU.

**Il est proposé par** monsieur Rogatien Boulianne,  
**Et résolu** unanimement :

**De déposer** le projet de règlement portant le numéro 253-2024 concernant les compteurs d'eau. **Et donne AVIS DE MOTION** que ledit règlement soit présenté à une prochaine séance.

**24.05.060 APPUI AUX DÉMARCHES DE LA VILLE DE DOLBEAU-MISTASSINI CONCERNANT LA MISE SUR PIED D'UNE ÉQUIPE MIXTE D'INTERVENTION - POLICIERS ET INTERVENANTS COMMUNAUTAIRES (ÉMIPIC)**

**ATTENDU QUE**, depuis peu, il a été constaté une hausse importante du nombre de personnes en situation d'itinérance sur le territoire de la Ville de Dolbeau-Mistassini, tout particulièrement dans son centre-ville;

**ATTENDU QU'**afin de remédier ou de diminuer la pression liée à cette problématique, plusieurs organismes du milieu de Maria-Chapdelaine se sont mobilisés et constitué une table de concertation des organisations préoccupées par ce phénomène et ont réussi à mettre à la disposition des personnes affligées par l'itinérance une maison appelée <Haltechaleur>;

**ATTENDU QUE** l'enjeu lié à l'itinérance à Dolbeau-Mistassini ne peut pas être supporté uniquement par le milieu de Maria-Chapdelaine et requiert des ressources spécialisées afin d'intervenir judicieusement auprès de ces personnes qui souffrent plus souvent qu'autrement de problèmes sociaux et de santé mentale;

**ATTENDU QUE** ce sujet a fait l'objet d'une requête auprès des instances gouvernementales au cours des dernières semaines par le conseil de la Ville de Dolbeau-Mistassini (résolution no 24-03-76) afin de soutenir le milieu en cette matière et a également fait l'objet d'une discussion et d'une recommandation de la part du Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Maria-Chapdelaine lors de sa dernière réunion tenue le 26 mars dernier;

**ATTENDU QUE** la Ville de Dolbeau-Mistassini est qualifiée de <Pôle urbain> principal au Schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Maria-Chapdelaine et que ladite Ville est un pôle de services pour les contribuables de tout le territoire de la MRC;

**ATTENDU QU'**en s'appuyant sur la <Politique nationale de lutte à l'itinérance – Ensemble pour éviter la rue et en sortir>, le gouvernement du Québec a adopté le <Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 - S'allier devant l'itinérance>;

**ATTENDU QUE** cette Politique nationale vise à interpeller et à mobiliser tous les acteurs de la société civile concernés par le phénomène de l'itinérance autour de six principes directeurs: le logement, les services de santé et les services sociaux, le revenu, l'éducation, l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle, la cohabitation sociale et les enjeux liés à la judiciarisation;

**Il est proposé par** monsieur Pierre Boudreault,  
**Et résolu unanimement:**

**QUE** le conseil de la Municipalité de Sainte-Jeanne-d'Arc appuie formellement les démarches de la Ville de Dolbeau-Mistassini et requiert des instances gouvernementales de soutenir le milieu de Maria-Chapdelaine afin de mettre en œuvre des actions concrètes visant à soutenir les personnes vulnérables et en situation d'itinérance dans le milieu urbain de la Ville de Dolbeau-Mistassini, entre autres et notamment par la mise sur pied d'une Équipe mixte d'intervention - policiers et intervenants communautaires (ÉMIPIC), ces derniers relevant du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean;

**QUE** la présente résolution soit adressée aux intervenants suivants:

- M. Christian Dubé, ministre de la Santé;
- François Bonnardel, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de l'Estrie;
- Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et ministre responsable de région du Saguenay-Lac-St-Jean;
- Mme Nancy Guillemette, députée de la circonscription de Roberval;
- Mme France Guay, présidente du conseil d'administration du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean;
- Mme Julie Labbé, présidente-directrice générale du CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean;
- Mme Marika Bordes, directrice des programmes en santé mentale, dépendances et itinérance;
- M. Gilles Dufour, maire de la Municipalité de St-Eugène-d'Argentenay et président du Comité de sécurité publique de la MRC de Maria-Chapdelaine;
- Capitaine Patrick Paquet, directeur du Centre de services aux MRC de Roberval de la Sureté du Québec;
- Lieutenant Dany Champagne, responsable de l'ÉMIPIC du Centre de services aux MRC de Roberval de la Sureté du Québec; et,
- Sergent Serge Paradis, responsable du poste de la MRC de Maria-Chapdelaine de la Sureté du Québec.

**24.05.061 NOMINATION DE CONSEILLER/ÈRE SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS MUNICIPAUX**

**Attendu que** plusieurs postes sur les différents comités municipaux doivent être comblés à la suite de la vacance du siège #4 de monsieur Gaétan Gauthier survenue en janvier dernier.

**Il est proposé par** madame Anny-Pier Routhier,  
**Et résolu unanimement :**

**De nommer** sur les différents comités municipaux les conseillers/ères tel que

Nom du comité	Michel Chiasson	Berthold Allard	Anny-Pier Routhier	Pierre Boudreault	Claude Kenty	Rogatien Boulianne
Comité RH	S/O	X	X	X	S/O	S/O
Comité Finances	X	X	S/O	X	S/O	S/O
Comité Loisirs	S/O	X	X	X	S/O	S/O
Sécurité publique						
Travaux publics	X	S/O	S/O	S/O	X	X
Comité Bibliothèque	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	X
CCU	S/O	S/O	S/O	S/O	X	S/O
Comité HLM	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	X
Comité service incendie	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	X
Comité société de développement	S/O	S/O	S/O	X	S/O	S/O

qu'illustré sur le tableau suivant :

**24.05.062 REDDITION DE COMPTE FINALE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE PPA 2020-2022**

**Il est proposé par** monsieur Michel Chiasson d'autoriser le directeur général à produire la reddition de compte finale pour le programme d'aide à la voirie PPA 2020-2022.

**Accepté à l'unanimité.**

**24.05.063 PROJET GARDERIE COMMUNAUTAIRE**

**Attendu que** la municipalité a obtenue l'autorisation du ministère pour la création d'un projet pilote concernant une garderie communautaire

**Attendu que** le besoin en garderie est de plus en plus criant dû aux fermetures de garderies et que d'autres fermeture sont à venir.

**Il est proposé par** monsieur Pierre Boudreault,  
**Et résolu** unanimement :

**D'autoriser** le directeur général à déposer un projet de garderie communautaire à la MRC en partenariat avec un investisseur privé. L'objectif étant d'offrir à la population une douzaine de places en garderie.

**24.05.064 DEMANDE DE FERMETURE DE RUE MTQ**

**Il est proposé par** monsieur Michel Chiasson d'autoriser le directeur général à produire une demande officielle au MTQ pour la fermeture de la rue le 29 juin prochain dans le cadre de son activité du centenaire du souper dans les rues.

**Accepté à l'unanimité.**

**24.05.065 AMENDEMENT RÉSOLUTION NUMÉRO 24.04.043 DEMANDE DE COMMANDITE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE**

**Il est proposé par** monsieur Claude Kenty à amender la résolution numéro 24.04.043 concernant la demande de commandite de la communauté chrétienne pour la tenue de leur souper bénéfice du 7 juin prochain. La proposition va comme suit : l'octroi d'une commandite au montant de 300\$ et l'annulation de l'achat de 7 billets pour le souper.

**Accepté à la majorité.**

Le résultat du vote: 4 pour et 2 contre.

**24.05.066 VARIA**

Aucun point.

**24.05.067 PÉRIODE DE QUESTIONS;**

Quelques citoyens font mention de leur mécontentement au sujet de l'offre de commandite voté par le conseil municipal lors de la séance du 8 avril dernier. Ces derniers nous rappellent également l'histoire de l'église en lien avec celle de la municipalité et du centenaire.

**\*\* LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 21h28, madame Anny-Pier Routhier propose la levée de l'assemblée.

**Accepté** à l'unanimité.

---

**Denise Lamontagne,**  
Mairesse

---

**Sébastien Desrosiers,**  
Directeur général, greffier-trésorier